

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Modalités de paiement :

- a. *Formations sur site courtes de 1 à 5 jours : 30% des frais de formation sous forme d'arrhes doivent être réglés à l'inscription. Le solde de la formation doit être envoyé à IFA 10 jours avant la date de démarrage de la formation*
- b. *Formations sur site longues (> à 5 jours) : un règlement de 200 Euros sous forme d'arrhes est demandé à l'inscription. Le solde de la formation est transmis à IFA lors du premier jour sous forme possible de paiements échelonnés*
- c. *Tout règlement peut se faire par chèque ou virement bancaire à l'ordre de IFA.*

2. Annulation ou report de stage :

A. Désistement ou annulation d'inscription de la part des participants

En cas d'annulation des participants, IPAL IFA se réserve le droit de conserver les arrhes versées.

B. Annulation de notre part :

IPAL IFA se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation 10 jours avant la date de démarrage de la dite formation dans le cas où le nombre minimum de participants ne serait pas atteint.

Dans un tel cas, IPAL IFA s'engage à renvoyer les chèques d'arrhes mais IPAL IFA ne remboursera aucun frais annexes (exemple : frais de train, d'avion, autres frais de déplacement etc... hôtels, hébergements, etc...).

Aucun dédommagement n'est envisagé et ne peut être réclamé par les participants.

C'est pour cette raison que nous vous conseillons fortement de ne pas réserver des billets de train non remboursables, ou non échangeables, et des chambres d'hôtels non remboursables.

3. Cessation anticipée de la formation, abandon en cours de stage :

Tout événement commencé et abandonné en cours du fait du stagiaire est intégralement dû, et aucun remboursement ne sera effectué.

4. Documents fournis:

IPAL IFA s'engage à fournir :

- ☞ *une facture de la formation dispensée sur demande*
- ☞ *une attestation de participation à la formation (certificat remis)*
- ☞ *un contrat de confiance à signer par les participants en début de formation entre IPAL IFA et le participant*



5. L'hébergement et les repas :

Ceux-ci ne sont pas compris dans les tarifs indiqués.

IPAL IFA peut vous fournir des listes d'hébergements possibles selon les villes (Apt, Montpellier)

6. Lieux de la formation :

Les formations peuvent se dérouler sur des sites différents